

Réf: Dossier N° 001931

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ASHLEY TRANSPORT »

Siège social Abidjan, Cocody, Plateaux Dokui, Lot 22, Ilot 2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/003/2021 , et enregistrés au CEPICI le 01/04/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ASHLEY TRANSPORT »

Objet : LE TRANSPORT PUBLIC DE PERSONNES ET DE MARCHANDISES ,LA CREATION,L'ACHAT,LA GERANCE, L'EXPLOITATION DE TOUTE COMPAGNIE DE TRANSPORT TERRESTRE; L'ACHAT,L'IMPORTATION DE TOUS VEHICULES AUTOMOBILES,AEROEFS,AVIONS CARGOS,DESTINES AU TRANSPORT DE PERSONNES ET DE MARCHANDISES; LA CONSTRUCTION ,L'ACHAT,LA LOCATION,LA PRISE DE BAIL DE TOUS IMMEUBLES BATIS OU NON DESTINES A L'ENTREPOSAGE DE TOUS OBJETS MOBILIERS ET AUTRES, DE TOUS ATELIERS DE MECANIQUE GENERALE ,DE GARAGES; IMPORT-EXPORT,DIVERS. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Plateaux Dokui, Lot 22, Ilot 2

Dirigeant(s) : M SUBIA KOUASSI OSCAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-01699 du 28/09/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°11415/GTCA/RC/2021 du 28/09/2021

